

Mamoudzou, le 25 Août 2016

Madame le Vice-Recteur

A

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissements
Mesdames et Messieurs les Directeurs
d'écoles S/C des Inspecteurs de
l'Éducation Nationale

CABINET

Ref.  /CabVR/CG/YM/16

Affaire suivie par :
Christian Giraud DAASEN

Téléphone :
02 69 61 93 20

Télécopie :
02 69 61 09 87

Courriel :
christian.giraud@ac-mayotte.fr

Yousrat MOHAMADI

Téléphone :
02 69 61 93 20

Télécopie :
02 69 61 09 87

Courriel :
Sp.cabinet-vr@ac-mayotte.fr

Site Internet :
<http://www.ac-mayotte.fr>

Adresse :
BP 76
97 600 MAMOUDZOU

Objet : Note relative à l'éclipse partielle du 1^{er} Septembre 2016

1- Aspect préventif :

L'éclipse partielle du 1^{er} Septembre 2016 se déroule principalement de 10h30 à 14h30. Il est important d'envisager des mesures préventives. En effet, l'œil de l'enfant (plus vulnérable que celui de l'adulte) ne doit jamais regarder directement le soleil, même partiellement éclipsé, sous peine de dommages irréversibles de l'œil.

Pour tous les élèves de la maternelle au lycée :

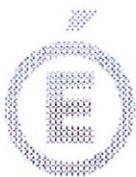
- **Sur le temps scolaire**, les élèves sont accueillis de façon ordinaire sans changement d'horaire. Des précautions seront prises par les adultes présents :

LES ELEVES RESTENT DANS LES SALLES DE CLASSE (PAS DE RECREATION, PAS D'ACTIVITE EXTERIEURE) ET NE SONT AUTORISES A OBSERVER L'ECLIPSE QU'AVEC LES LUNETTES SPECIALES AGREES C.E. ET EN PRESENCE D'UN ADULTE.

- Attention à la manipulation de ces lunettes fragiles,
- L'observation ne doit pas excéder 1 minute
- Il ne faut pas exposer les enfants : les enseignants veilleront à proposer des activités calmes. Les enfants en maternelle ne participent pas à l'observation de l'éclipse.

- **Sur le temps hors-scolaire**, je vous demande de rappeler aux parents qu'ils doivent respecter les règles de sécurité pour éviter les risques de lésions visuelles (cf : panneau à l'entrée de l'école).

2- Aspect pédagogique :



L'éclipse du 1^{er} septembre 2016 est un moment particulièrement exceptionnel qui doit être exploité pédagogiquement, dans le cadre des nouveaux programmes et comme introduction à la fête de la science dont le thème est l'univers et qui aura lieu les 2, 3 et 4 décembre 2016.

-Des ressources pédagogiques sont partagées sur le site : <http://www.eclipse-mayotte.com/>. Merci de communiquer vos projets à : Laurent Souchard, laurent.souchard@ac-mayotte.fr et Abel Zaalouk, abdel.zaalouk@ac-mayotte.fr.

-Des actions sont médiatisées :

-Mayotte 1^{ère} : le 1^{er} septembre, de 12h15 à 13h10 (et également sur France Télévision et France Info). Cette émission est réalisée au collège de Pamandzi avec la participation du président de l'association d'astronomie de Mayotte, Francis Vincent, professeur d'école à Sada. L'image de l'éclipse, récupérée par télescope, sera retransmise.

-Kwezi TV : émission de 10 h à 13 h.

Je vous remercie vivement pour votre vigilance et votre engagement.

Nathalie COSTANTINI



Copie : Monsieur le Préfet
Mesdames et Messieurs les Maires

ÉCLIPSE DU SOLEIL

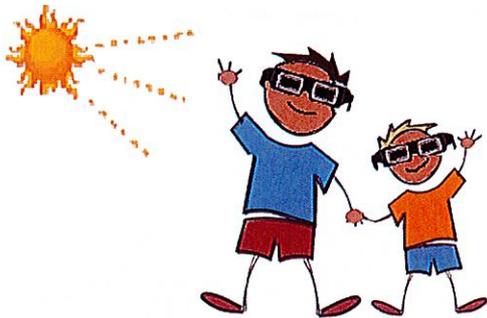
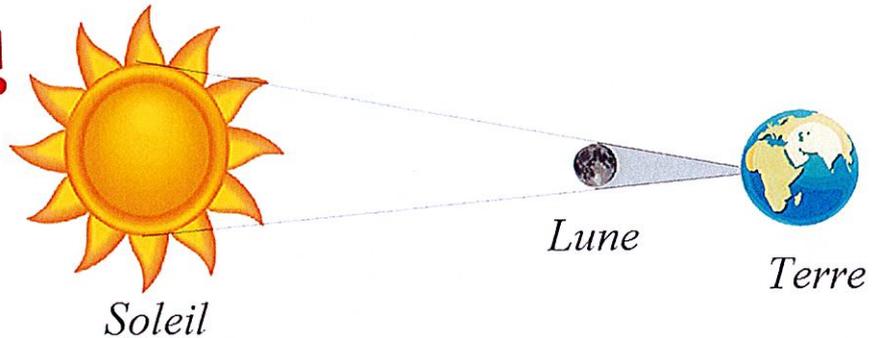
1^{er} SEPTEMBRE 2016

Un événement
scientifique :



la Lune
cache le Soleil !

DANGER
POUR LES YEUX !



Observez le soleil **UNIQUEMENT**
avec les lunettes spéciales CE,
et en présence d'un adulte

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.eclipse-mayotte.com

